



# LA RESSOURCE EN EAU, UN SUJET DE FIERTE POUR NOTRE DEPARTEMENT ET NOTRE REGION

MANIFESTE SUR LES POLITIQUES DE GESTION DE L'EAU DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie du Conseil de Provence

Rapporteurs : Jacky Pélissier et Georges Béraud

Rédacteurs :

- Conseil de Provence : Jacky Pélissier, Georges Béraud

Membres de la Commission :

Dominique ABADIE, Pierre ALLARY, Charlie BARLA, Georges BERAUD, Valérie CARBONNE, Michel CORDIER, Rémi COSTANTINO, Maxime DUCOULOMBIER, André DURBEC, Patrick FANCELLO, Gregorio FUSCHILLO, Jean-Pierre GAUDIN, Serge LERDA, Roger MONGEREAU, Nicolas MURISASCO, Caroline OROFINO, Jacky PELISSIER, Sylvie PLUNIAN, Jean ROATTA, Jean-Paul ROCH, Frédéric BOSSARD, Eric BRASSARD, Jean-Pierre GROSSO, Pierre HOCQUET, Patrick SIRI, Fathia TIR, Clarisse BAINVEL, Eric BERTON, Sandrine BORDIN, Michel BOUBILA, Mustapha BOUHAYATI, Béatrice CHABANNES, Vincent COLONNA D'ISTRIA, Gilles COLLOMB, Frédéric DAGNET, Hervé ESTAMPES, Valérie FEDELE, Nathalie FENOUIL, Pascal FRIQUET, Vincent GAY, Stéphane GHIO, Robin HAMADI, Bruno HUSS, Aude LANTENOIS, Christine LA ROCCA, Hervé MARTEL, Pierre MAZELLA, Daniel NAHON, Roland RIZOULIERES, Tony SESSINE, Thomas TAGNATI, Marc VENAUT, Philippe YZOMBARD





## PROPOS INTRODUCTIFS

*Cette note n'a d'autre objet que de mettre en évidence la façon dont, en quelques dizaines d'années seulement, ce qui constituait depuis toujours un handicap majeur de notre région, la rareté de l'eau, s'est transformé, grâce à des personnalités visionnaires et à l'évolution des techniques, en un atout majeur par rapport à bien d'autres régions françaises où il suffisait de pomper dans le cours d'eau voisin pour avoir de l'eau. Ce qui a été accompli dans ce domaine peut être un réel objet de fierté pour les provençaux.*

*Notre région, qui a souffert depuis toujours de la rareté de l'eau a été capable, dans une période de temps finalement assez courte, de devenir paradoxalement une région enviée aujourd'hui par rapport à beaucoup d'autres. Le réchauffement climatique ne pourra, là aussi paradoxalement, que conforter cette place privilégiée que l'on nous envie aujourd'hui. Un élément supplémentaire de cette place privilégiée est celui de la qualité de l'eau provenant aussi bien de la Durance que du Verdon, qui sont épargnés très largement de la pollution, aussi bien agricole qu'industrielle. Il faut rappeler que depuis longtemps, alternativement, chaque année, Aix-en-Provence et Marseille se voient décerner le titre de « meilleure eau de France ». Mais, en aucune manière, naturellement, il ne s'agit de se réjouir du malheur des autres...*



Aujourd'hui, il n'échappe à personne que la disponibilité de l'eau pour l'agriculture, l'industrie, les habitants, les touristes... Bref l'activité humaine au sens large est une question absolument vitale. Cette question, avec les conséquences du réchauffement climatique, ne peut se poser dans notre pays qu'avec toujours plus d'acuité. On voit bien que depuis un certain nombre d'années, de nombreuses régions qui se croyaient à l'abri de la pénurie se voient contraintes d'édicter des mesures de restriction d'usages de l'eau.

Il se trouve que cette question, du fait de notre situation géographique au Sud de la France avec son climat méditerranéen, a constitué, de tous temps un problème majeur du fait de la sécheresse endémique. Nous sommes bien la région de « *Manon des sources* », et celle où la formule " *Aqui l'aïgo es d'or*" préoccupait nos anciens, ô combien !

Dès leur arrivée, les Romains ont construit des ouvrages d'ampleur pour canaliser l'eau vers les villes qu'ils édifiaient. Puis, à partir du XII<sup>ème</sup> siècle, dans la Basse Durance, on a vu la création de canaux d'irrigation pour développer l'agriculture. Ces ouvrages séculaires sont toujours en activité. Les associations d'irrigants qui les ont créés existent encore aujourd'hui. Cela a modelé le paysage que l'on connaît de grands espaces de culture, entrecoupés de haies de hauts cyprès. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, c'est Adam de Craponne qui a dérivé l'eau de la Durance vers Salon et la plaine de la Crau.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est d'abord la ville de Marseille qui en 1834, après une sécheresse terrible et une épidémie de choléra avec de très nombreuses victimes, décide d'amener l'eau de la Durance à partir de Pertuis, sur près de 90 kilomètres, avec des ouvrages exceptionnels comme l'aqueduc de Roquefavour à Ventabren, et ce stipule la délibération du Conseil Municipal : « *quoi qu'il advienne et quoi qu'il en coûte* ». Et il en a coûté beaucoup aux marseillais puisque les dernières annuités de l'emprunt nécessaire ont été remboursées après la Première Guerre Mondiale.

L'arrivée de l'eau a permis le développement de Marseille et lui a donné un premier rôle dans l'expansion coloniale de la France. Cela a permis également le développement des villages de notre département situés le long du parcours Canal de Marseille. Puis, dans la deuxième partie du XIX<sup>ème</sup> siècle, ce sera au tour d'Aix-en-Provence de se doter d'un raccordement au Verdon, depuis le barrage de Quinson.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, après la Deuxième Guerre Mondiale, les collectivités territoriales majeures se sont réunies, en lien étroit avec l'Etat, pour créer la Société du Canal de Provence, société publique, et concrétiser un objectif éminemment ambitieux: mettre un terme à la sécheresse de la région. Cette création est intervenue dans le sillage d'EDF qui, avec la construction des grands barrages sur le Verdon (notamment Castillon et Sainte Croix) et la Durance (avec Serre-Ponçon la plus grande réserve d'eau d'Europe) permettent la production d'une énergie propre et renouvelable.

En outre cela a mis un terme aux inondations de la Durance qui jusqu'alors, selon la formule ancienne, avait toujours été un "fléau", avec le Mistral et le Parlement de Provence... Mais les barrages ainsi constitués à partir de ce château d'eau absolument exceptionnel que sont les Alpes du Sud, ce sont aussi des réserves d'eau considérables qui ont permis de faire reculer la pénurie que nous connaissions depuis toujours.

Sans les barrages, cette eau irait jusqu'au Rhône en Avignon, puis se jetterait dans la mer, comme depuis les origines. L'eau prélevée dans ces réserves par le Canal de Provence est gérée de la manière la plus économe qui soit. Grâce à la régulation dynamique mise au point par ses ingénieurs, il n'y a aucun rejet dans le domaine naturel (cela a constitué une nouveauté mondiale de première importance). L'eau distribuée à l'agriculture est sous pression, ce qui permet avec les systèmes d'arrosage modernes de ne distribuer que l'eau strictement nécessaire aux plantes et d'éviter ainsi tout gaspillage.

Il faut rappeler que c'est dans les années 1950 que, dans les alentours de Gardanne, ont fonctionné les premiers réseaux d'arrosage par aspersion. Cela a constitué une véritable révolution par rapport aux anciens modes d'irrigation par les rigoles et les tours d'eau assignés aux agriculteurs. Ainsi, toute l'eau prélevée est distribuée aux clients selon leurs besoins.

Le département des Bouches-du-Rhône, parmi les fondateurs de la SCP aux côtés de la ville de Marseille et du département du Var, a été pionnier dans ce domaine. Son agriculture, véritable fleuron, devait continuer à être soutenue.

Le système hydro-électrique complexe de nos contrées, grâce au Canal de Marseille et au Canal de Provence a permis de placer Marseille parmi les villes les plus sécurisées au Monde du point de vue de l'approvisionnement en eau. La réserve du Vallon Dol, au pied du massif de l'Étoile, a été réalisée dans les années 1970, alimentée par deux adductions différentes. Elle est d'une contenance équivalente à deux fois celle du Vieux-Port. Cette seule retenue permet à Marseille quinze jours d'autonomie, à consommation habituelle.

Lorsque l'on indique, par exemple, qu'à terme, avec le réchauffement climatique, notre climat sera comparable à celui du sud de l'Italie, il faut surtout garder à l'esprit qu'il ne faut pas confondre sécheresse, canicule et pénurie. C'est malheureusement ce que font de nombreux médias entretenant des confusions regrettables... Avec les Alpes, sur lesquelles continueront à s'accrocher des nuages provoquant, selon les saisons, des pluies et des chutes de neige, avec les retenues constituées par les grands barrages, il n'y a aucune crainte à avoir en termes de disponibilité de la ressource en eau. Sécheresse et canicule, oui c'est vraisemblable, mais pénurie non. C'est ce qui nous démarquera de plus en plus de nombreuses autres régions de notre pays. Cela évidemment ne nous dispensera pas d'utiliser cette eau disponible avec mesure, et même parcimonie. Pas de gaspillage !

Pour avoir souffert pendant très longtemps, la Provence s'est donné les moyens de s'affranchir de maux ancestraux qui la concernaient spécifiquement. Jusqu'à notre époque, de nombreuses autres régions en France étaient épargnées. Aujourd'hui, elles commencent à être touchées par les effets du réchauffement climatique. Elles mettront sans doute du temps à s'adapter pour répondre efficacement à ces effets.

Le savoir-faire provençal dans la gestion de l'eau est aujourd'hui reconnu dans le Monde entier, et la Société du Canal de Provence est intervenue depuis pratiquement son origine dans de nombreux pays pour proposer des solutions. De son côté, la Société des Eaux de Marseille, depuis longtemps en charge du Canal de Marseille, a aussi accumulé un savoir-faire remarquable qui lui permet également d'intervenir dans un certain nombre de pays où l'eau est rare.

Ce savoir-faire dans le domaine de l'eau est sans conteste un moyen de rayonnement de notre département et de notre région à l'étranger. De cela aussi nous devons être fiers, puisque l'eau est indispensable à la vie...



# CONSEIL DE PROVENCE

52 avenue de Saint Just  
13004 MARSEILLE

Tel : 04 13 31 27 03

Mail : [conseil.de.provence@departement13.fr](mailto:conseil.de.provence@departement13.fr)

Site web : <https://www.departement13.fr/conseildeprovence/>